



accident de la route en trajet de travail

Par **magnolia**, le **13/06/2010** à **12:55**

mon mari a été victime d'un accident de trajet maison travail il y a plus d'un an dans quelques jours l'assureur du conducteur responsable demande une visite médicale à mon mari comment peut-on se renseigner sur les indemnités auxquelles mon mari a le droit étant donné qu'il a des séquelles merci de nous renseigner

Par **Pripri**, le **16/06/2010** à **18:18**

Bonjour Magnolia,

Prenez conseil auprès du médecin de la sécurité sociale.

Cela n'a peut-être pas de rapport mais quand il y a des séquelles suite à un accident ou à une erreur médicale ou autre, les délais sont très longs avant que les indemnités définitives se mettent en route car avant d'indemniser, ils doivent s'assurer que la situation n'évoluera plus de manière favorable.

Si votre mari a encore de la rééducation ou autre, ils attendront que ses soins soient finis avant de faire le calcul.